



Retranscription basée sur la vélotypie assurée par la société Le Messager. Issu du travail de transcription en direct par un interprète de l'écrit, ce document peut comporter des approximations.

* : Mot ou nom propre dont l'orthographe est incertaine.

** : Passage manquant.

Atelier 4 – Des outils pour le public

Rémi Nouvène, modérateur : bienvenue sur cet atelier autour des ateliers à destination du public sourd en bibliothèque, mais pas que, comme vous allez le voir. L'idée de l'atelier de présenter des expériences qui sont assez différentes, j'ai la chance d'avoir avec moi aujourd'hui, Yann Valade de la Cave Poésie à Toulouse, un lieu de rencontre, d'atelier autour de la littérature et du théâtre, avec toute une programmation et un projet que Yann nous présentera de bibliothèque sonore et visuelle sur Internet.

Nous avons aussi Ludovic Pellegrini de la bibliothèque de la Canopée à Paris, un des Pôles sourds de la Ville de Paris, un réseau qui a une approche très intéressante et efficace de travailler avec le public sourd. Et ensuite Céline Montedori de la bibliothèque de Sotteville-lès-Rouen qui a travaillé il y a quelques années sur un répertoire, un signaire de termes en langue des signes adapté aux bibliothèques.

Ludovic Pelligrini : Je me présente, je m'appelle Ludovic. Ludovic Pellegrini, je suis bibliothécaire au réseau des pôles sourds de Paris depuis 2006. J'ai travaillé pendant 10 ans à la bibliothèque Saint Éloi et depuis six ans à la Canopée. Je vais vous présenter le travail que je fais à la Canopée avec mes équipes. Je vais faire un point sur le lexique utilisé, je vais parler de public sourd, cela comprend tous les niveaux de surdité que peuvent avoir les publics, peu importe qu'il soit malentendant, sourd ou pas.

Je vais vous présenter quelques chiffres sur les Pôles Sourds. Nous avons 3 médiateurs, en moyenne. À Paris nous avons plusieurs pôles sourds, il y a trois bibliothèques différentes. La première, le but est de faire un accueil en langue des signes. C'est vraiment du lien humain, c'est vraiment accueillir ce public en ayant une accessibilité la plus totale même si la totalité n'est pas possible, le budget fait loi. Nous n'avons pas forcément de vélotypie, nous n'avons pas la totalité des besoins d'accessibilité qui pourraient être couverts. Mais en propose une accessibilité en langue des signes. Ensuite, nous

proposons des événements accessibles en langue des signes, nous faisons régulièrement appel à des interprètes.

Les bibliothèques elles-mêmes possèdent un fonds accessible. Nous sommes vraiment sur une démarche inclusive, qu'est-ce qu'on entend par société inclusive ? Une accessibilité de base quel que soit les lieux d'accueil, il faut que ça soit accessible à toutes sortes de handicaps, d'origines... Sans prendre en considération les particularités des gens, c'est une politique inclusive. C'est ce qui mène nos actions et nos démarches. Dans l'équipe de la bibliothèque, nous faisons des communications sur nos actions et nous faisons en sorte qu'elles soient accessibles.

De ce fait, nous avons également une équipe mixte avec des entendants qui se sont formés à la langue des signes et puis des collègues sourds. Pour la plupart, ce sont des agents de la ville qui ont obtenu une formation en langue des signes pour gravir tous les échanges nécessaires entre le niveau A1 et B1. Mes collègues sourds ne connaissaient pas forcément spécifiquement les métiers de la bibliothèque, ils ont suivi une formation pour devenir bibliothécaires. C'est très intéressant, car le fait d'avoir une équipe mixte permet aux entendants bibliothécaires de former les collègues sourds et inversement pour la langue des signes. Nous faisons ainsi désensibilisation.

L'idée est vraiment de montrer qu'il est possible entre sourds et entendants de travailler ensemble. Il y a peu de temps, nous avons organisé une session avec un intervenant qui venait présenter la particularité de ces métiers mixtes entre sourds et entendants et voir comment pousser cette réflexion et automatiser ce système.

Nous avons créé un lexique en langue des signes typiques de ce qu'on peut utiliser dans les bibliothèques, nous sommes à environ 250 entrées, cela donne accès à des liens YouTube pour voir ces vidéos en langue des signes. Ce sont des choses qu'on partage entre nous et aussi aux interprètes de l'extérieur qui serait amené à intervenir dans nos équipes ou pour nos événements pour qu'elles puissent avoir accès au lexique utilisé. Nous avons des missions de service public, nous accueillons des publics sourds ou entendants, on ne voit pas forcément qu'une personne est sourde. Cela nous permet de partager le public entre les collègues et entendant les collègues sourds, quand c'est un public entendant on va plutôt le guider vers un entendant et inversement.

J'imagine que dans vos bibliothèques vous n'êtes pas encore reconnus comme étant des pôles sourds, c'est peut-être un souhait de votre part. La première chose à faire, ce qu'il est important à savoir, le public sourd c'est que c'est rarement un public de proximité. Il faut vraiment aller les chercher et savoir si dans votre ville il y a peut-être une classe bilingue, que nous appelons un PEJS, s'il y a un institut pour des jeunes sourds qui pourraient favoriser la présence de ces sourds sur le territoire. Est-ce qu'il y a déjà des choses qui sont faites en termes d'accessibilité ? Est-ce qu'il y a des événements célèbres près de votre ville ou dans votre région ?

Par exemple, à la bibliothèque de Nantes, il n'y a pas d'agent sourd, mais je sais qu'ils sont en partenariat avec plusieurs associations. Dans cette région, il y a plusieurs entreprises d'édition jeunesse qui sont accessibles en langue des signes. Ça permet de créer des partenariats et de pouvoir accueillir et cibler du public sourd. Si vous avez des CMP, s'il y a des crèches avec des enfants sourds, plutôt cibler ce qui existe dans votre secteur pour pouvoir créer un pôle sourd.

Maintenant, je vais vous parler de la médiation. L'accueil quotidien est indispensable pour la médiation, on va avoir des personnes qui vont s'inscrire ou qui vont faire des prêts. Ça fait partie du rôle de médiation que nous proposons. Nous sommes un établissement culturel qui s'adresse au public, c'est indispensable de connaître la culture sourde pour pouvoir l'offrir. C'est le droit des sourds de valoriser leur culture, leur histoire ce qui va permettre de les attirer ensuite dans ces lieux de culture, de connaissances et leur permettre de découvrir d'autres contenus. Il faut qu'ils se sentent à l'aise d'aller dans ces lieux. C'est pour ça qu'il y a des agents sourds qui sont présents sur ces sites pour leur permettre de découvrir d'autres contenus. En termes de fonds, à la Canopée nous en avons trois :

- 1) La bibliothèque monde sourd, ce sont des ouvrages qui traitent de la communauté des sourds. Ce sont des livres sur le monde des sourds. On va voir toutes sortes de contenus, des B.D., rédigées par des sourds ou d'autres. Des ouvrages qui traitent du monde des sourds et d'autres non, c'est une offre plurielle qui traite de la communauté des sourds.
- 2) Un fonds sur la langue des signes en elle-même. Le but de ce fonds est de valoriser la langue, comme on le ferait pour d'autres langues, nous avons un fonds sur l'anglais, l'espagnol, il faut mettre la même mise en avant pour le fond langue des signes française.
- 3) Un fonds facile à lire et à comprendre, c'est un outil d'accessibilité vraiment utilisable par tous et par toutes.

Sur les collections, nous avons des collections adaptées en langue des signes française. C'est la collection Datuici*. Cette loi permet aux établissements de pouvoir utiliser ces ouvrages en leur donnant accès au droit d'auteur pour permettre que les ouvrages soient accessibles au public en ayant besoin. En tant que Pôle Sourd, avec les autres bibliothèques, nous avons demandé à l'autorisation à l'État de pouvoir utiliser ces ouvrages en section jeunesse en nous donnant accès au droit d'auteur pour les rendre accessibles.

18 ouvrages ont été rendus accessibles, c'est quelque chose qui a été déposé sur la plate-forme Platon. Si vous le souhaitez, vous pouvez recevoir également cette autorisation, cet agrément, pour pouvoir utiliser cette plate-forme Platon et télécharger les ouvrages qui ont déjà été rendus accessibles. À l'été prochain, nous allons en mettre davantage à disposition sur la [plate-forme Platon](#), n'hésitez pas à télécharger tous les ouvrages que vous voudrez cet été.

On va s'intéresser maintenant aux actions culturelles. Nous en faisons beaucoup. Nous avons les comptines racontées en langue des signes, l'heure du compte, des ateliers de découverte de la langue des signes, des ateliers de conversation en langue des signes, des ateliers numériques, les soirées jeux. Ce sont nos activités régulières. On présente principalement en binôme avec un collègue sourd et un collègue entendant.

Maintenant je vais vous présenter la littérature spécifique. Dans notre collection, nous souhaitons vraiment mettre en valeur la littérature en général pour permettre de la rendre accessible à tous les publics. Les ouvrages, ce que nous faisons lors des événements, je peux prendre une partie de texte et le dire en langue des signes et ma collègue le fait à l'oral en même temps. La littérature devient accessible pour tout le public, quel qu'il soit. On fait des lectures bilingues. Des ouvrages entièrement en langue des signes, il y en a peu.

L'heure du conte, c'est quelque chose qu'on proposait principalement aux enfants, mais cela peut être intéressant de trouver un équivalent pour les adultes en faisant des lectures littéraires bilingues. Il faut savoir que ce ne sont pas uniquement des sourds qui participent à ces événements, il y a des entendants également. Le style de texte qu'on propose et de la poésie, du roman, théâtre, des contes, également, des haïkus. En termes de préparation, ça demande énormément de travail. En général, on travaille en binôme, deux sourds et deux entendants pour répartir la charge de travail. Nous avons déjà réussi à faire tout un projet où nous avons traduit de manière bilingue toute une pièce de théâtre. La pièce était « le train va à Pau ». C'est également important pour le public sourd de pouvoir voir un adulte, un professionnel sourd, présenter un atelier, présenter un projet en termes de modèle, de référence, ça permet d'ouvrir les capacités de représentation et de réflexion. C'est important de valoriser le savoir-faire et les compétences des professionnels sourds.

Je sais qu'il existe dans d'autres bibliothèques... Il y a quelques bibliothèques qui proposent également de faire des ateliers littéraires participatifs. Ça permet au public de lire lui-même des ouvrages et que ça soit rendu accessible avec la présence d'un interprète en langue des signes.

Nous organisons des événements, des tables rondes, des conférences, des projections, et toutes sortes d'événements de cette sorte. Automatiquement, pour cet événement d'action culturelle prend en compte la nécessité d'avoir des interprètes en langue des signes, mais nous essayons de répartir les intervenants pour que ça ne soit pas forcément des intervenants entendants, nous essayons d'avoir un équilibre est toujours dans la recherche inclusive, en faisant appel à des intervenants sourds. Le temps file, j'ai encore plein de choses à vous dire que malheureusement, j'essaie d'être assez concis.

Pour les quatre autres bibliothèques du Pôle Sourd, nous organisons des événements tous ensemble : des fêtes des bibliothèques, bibliothèque en fête, l'objectif est pour que les sourds qui n'ont pas l'habitude d'aller dans les bibliothèques de faire découvrir ce qui est public et d'amener les publics entendant vers la Langue des signes.

Au mois de juin, on va organiser la troisième édition à Paris, ça aura lieu à Paris XIIe, on va organiser des jeux de société, des petits duels de jeu vidéo, un atelier secourisme. L'idée de tout faire en langue des signes et d'avoir une journée entière 100 % accessible et d'attirer le plus de monde possible. Nous attendons entre 150 et 200 personnes.

Après, j'ai encore des petits détails, mais... Mais voilà, sur les livres on fait des ateliers avec des Lego, avec toutes sortes de choses. Nous faisons aussi déguster, ça nous arrive d'organiser ça. Avant le Covid, quand je dis ça. Nous avons organisé un banquet. Chacun apportait à manger et à boire, c'était participatif, ont partagé ensemble, en totale accessibilité.

Il faut faire appel au soutien des partenaires, à Nantes et à Bordeaux, il y a des associations qui peuvent devenir partenaires.

Rémi Novène : Du coup, comme nous étions sur l'action culturelle à la fin, je voudrais demander à Yann de la Cave Poésie, à Toulouse, si vous pouviez nous présenter votre projet, vos projets que vous avez menés là-bas.

Yann Valade : Depuis huit ans, depuis très longtemps, nous avons un site de lecture, depuis 8 ans on propose des traductions en langue des signes d'un cycle de lecture, une à deux fois par mois en partenariat avec le département traduction et interprétation à l'université du Mirail.

On propose de lecture traduite en langue des signes. Le département de traduction et d'interprétation a vu l'intérêt de mettre le pied à l'étrier des étudiants et des étudiantes. Pour nous, c'était sensibilisé le public entendant à la langue des signes. Cela permet de faire découvrir aux sourds des textes auxquels ils n'ont jamais accès en partant du constat qu'une grande partie de la population sourde est illettrée.

À la Cave Poésie, nous sommes tous entendants, ça a été une découverte pour nous cet état d'illettrisme de la population sourde. Les traductions sont au programme des étudiants, on leur donnait texte quelques semaines en avance, ils travaillent en cours et ils viennent ensuite les traduire.

C'était hyper intéressant, ça sert à sensibiliser les entendants à la langue des signes, ça faisait venir des sourds, pas énormément, car la littérature c'est déjà une niche pour les entendants, ça l'est encore plus pour les sourds. Ce qui est intéressant : la sensibilisation auprès des artistes avec les comédiens et les comédiennes qui ne voulaient pas être traduits, car on allait regarder l'interprète et non pas eux.

En fait, on se rend compte qu'au contraire, ça amène un va-et-vient du regard, mais comme la langue des signes est une langue qui donne à voir, elle vient permettre un autre accès au texte qui est lu.

À la Cave Poésie, on propose beaucoup de lecture concert, des lectures avec du cirque, de la danse, il y a toujours un deuxième média qui permet de comprendre et d'avoir accès au texte. Avec la langue des signes, nous en avons un troisième. Nous trouvons que c'est toujours un plus.

Ce projet s'est développé. Naturellement, il est né l'idée d'une bibliothèque visuelle. Nous nous sommes renseignés, ça n'existe pas. Il y a une centaine de bibliothèques sonores en France pour les personnes aveugles, mais il n'y a pas de bibliothèques traduisant en langue des signes les textes.

Nous nous sommes lancés dans l'aventure il y a 4 ou 5 ans, ça a été vraiment empirique. Nous sommes partis de rien, si ce n'est de notre envie. Le modus operandi a été élaboré au fur et à mesure des essais.

Dès le début l'idée était de travailler avec des personnes sourdes, ce n'est pas la moindre difficulté. Cela nous semblait vraiment important de faire avec et non pas de faire pour. L'objectif pour nous ce serait que Byblos échappe à la Cave Poésie et soit récupéré par une équipe 100 % sourd qui s'emparera de ce projet et le développerait totalement.

Nous serions un peu en incubateur. Nous attendons que le projet agrège des gens qui s'en emparent. Je vous propose de vous montrer quelques petites vidéos, Byblos, aujourd'hui, c'est sur YouTube (<https://www.youtube.com/c/BYBLOSbiblioth%C3%A8quevisuelleetsonore>). Ce n'est pas forcément facile d'y avoir accès. Ce n'est pas une adresse très simple comme Byblos.fr, l'idée se serait arrivée à faire une plate-forme qui rassemblerait tous les textes et il y aurait plusieurs entrées, on pourrait taper le nom de l'auteur ou alors ce qu'on veut, une lecture, une chanson, une interview... Plein d'entrées différentes comme dans une bibliothèque, finalement.

Je vais vous montrer une vidéo d'un texte d'Alexandre Vialatte, qui a beaucoup inspiré Pierre Desproges. C'est la vidéo la plus courte, le texte dure une minute : <https://www.youtube.com/watch?v=haJDC-HI1Ps>

C'était une miniature. C'est une miniature, il y a plein de choses à en dire, pourquoi un lecteur et un traducteur ? Ce sont les sourds avec lequel nous avons travaillé, ils trouvaient que c'était mieux qu'il y ait un entendant qui dise le texte et qui permettent aux personnes sourdes d'avoir un aller-retour possible.

Ça a amené une difficulté au niveau du tournage. Il fallait que l'interprète soit raccord avec le lecteur. Ça rajoute des difficultés au niveau du tournage. Ça rajoute un problème de coût. Mais bon, c'est un choix qui a été fait et que nous avons à mener. Deuxième choix par rapport à ce texte, là, c'est un texte traduit et cela pose la problématique de l'adaptation pour la langue des signes et pour la culture sourde.

Il y a des textes que nous avons dû nous résoudre à ne pas traduire parce qu'ils étaient intraduisibles en langue des signes, que ça soit un problème de références culturelles, d'humour d'escalier qui va se réaliser avec des mots qui vont en évoquer d'autres. Par exemple, Raymond Devos, sans doute intraduisible en langue des signes.

Plein de textes comme ça. Vous avez un texte d'un auteur français, mais nous avons aussi fait des auteurs américains, espagnols, italiens, depuis 2018, nous essayons de mettre une vidéo en ligne toutes les semaines, le mercredi, à 16 heures.

En ce moment, on met en ligne des traductions de Sophie Cale*, à chaque fois ça se sont des essais. S'il y en a qui veulent nous faire des retours, des commentaires en disant "j'aimerais bien lire ce texte-là", je vous mettrai dans le chat l'adresse de Byblos. N'hésitez pas à écrire pour faire des commandes. Pendant le Covid, Byblos a explosé au niveau de la visibilité.

Quand nous avons monté le projet, nous défendions l'idée de l'accessibilité avec l'agenda 21, d'amener la culture chez les gens. Avec le Covid, nous sommes passés d'une dizaine de vues par jour à une centaine voire plusieurs centaines.

Plein de gens se sont intéressés à ce média-là. Dans Byblos, il y a plusieurs catégories, vous avez vu la catégorie majeure qui est celle de textes traduits en langue des signes.

Maintenant, je vais vous montrer une autre catégorie, ça dure plus longtemps, je vous montrerai juste une minute. C'est la catégorie des chants signés.

C'est une catégorie... Pour celles et ceux qui ne savent pas ce que c'est, ce sont des chansons traduites en langue des signes.

Nous avons une traductrice qui a beaucoup travaillé avec un orchestre où elle traduit en direct, pendant les concerts, les textes de Georges Brassens. Le matériau était existant. Nous avons contacté le groupe et la traductrice et ils sont venus enregistrer quelques chansons. Je vais faire pareil, je partage l'audio.

Je vous le partage et je vous montre le début de cette chanson de Georges Brassens : <https://www.youtube.com/watch?v=pbbW9PgU5do>

La problématique, vous voyez, c'était la traductrice qui est sourde, comment est-ce qu'elle devait être en lien constant de regard avec le chanteur pour être en timing avec les paroles de la chanson.

L'intérêt et comment le chanteur a intégré quelques signes de LSF, comme paroles, pour être en lien, être connecté avec la traductrice. Ça pose un autre problème, une autre ambition, rendre accessible aux personnes sourdes toute une culture qu'ils ne vont pas avoir puisque c'est celle de la chanson qui leur est inaccessible.

Le tout premier texte que nous avons traduit, un texte de Nougaro, puisque nous sommes à Toulouse, qui s'appelait... J'ai oublié. Ce n'est pas grave. On va trouver les textes de Nougaro, de Léo Ferré, Maxime le Forestier. L'idée est de permettre aux sourds d'avoir accès à cette culture et de savoir qui est Léo Ferré, OK, chanteur anarchiste, vous voyez.

C'est à la fois pour connaître la littérature, mais aussi pour avoir un accès plus large à une culture. Ça nous a donné l'idée de traduire des extraits du dictionnaire des noms propres. Je ne peux pas vous les montrer, ça sera bientôt en ligne. OK, Alexandre Vialatte, mais qui c'est ? Les gens pourraient maintenant se dire "qui c'est ?" et avoir accès à une petite biographie de Georges Brassens ou d'Alexandre Vialatte, le projet vraiment empirique et avance avec les besoins.

La troisième chose qu'on propose, ce sont des interviews d'auteurs ou d'éditeurs. Toujours pour donner envie aux sourds d'avoir accès aux livres, de découvrir la chaîne du livre, etc. Je vais vous montrer une interview particulière puisque c'est une interview d'un auteur sourd : <https://www.youtube.com/watch?v=oSldzDVT7q0>

La difficulté des interviews, ça a été... Vous voyez une interview très particulière puisqu'elle est réalisée par une personne sourde. La traductrice, pour les entendants, elle est à côté de la caméra. Mais nos interviews sont aussi des auteurs ou des éditeurs entendants, la problématique est la correspondance entre ce que dit l'auteur et la langue des signes. Notamment, au niveau du montage, c'est pour ça que nous avons été amenés à penser une interview avec des questions simples qui permet de faire des coupes au niveau du montage.

C'est vraiment une expérience empirique. Aujourd'hui, nous devons avoir une vingtaine de traductions d'auteurs, d'éditeurs, sourds ou entendants. L'idée est toujours de donner aux sourds une accessibilité aux livres, de les rendre curieux, leur donner envie de lire. Nous avons d'abord dit bibliothèque visuelle et sonore, nous avons toujours fait le choix d'entendre le texte. Donc la bibliothèque est aussi accessible aux personnes sourdes, aux personnes entendantes, pardon, aux aveugles, ou tout public. Elle peut aussi avoir un intérêt pour les personnes dyslexiques, etc.

Mais nous sommes vraiment à l'étude du projet. Il n'attend que de se développer. Dernière chose, j'imagine, que Rémi tu apparais pour dire que je dois finir de parler.

Nous avons traduit l'intégralité d'un livre. Jusqu'à présent nous étions sur des extraits, nous avons tenté de traduire un bouquin entier. Nous l'avons fait. Ça dure quatre heures. C'est un livre qui s'appelle "À la ligne" c'est une dont je pourrais parler plus tard.

La grosse problématique du projet Byblos, c'est le coût, traduire un livre anglais en français, c'est une personne à son bureau qui va le faire. Mais traduire un bouquin en langue des signes, ça nécessite une équipe de tournage, une personne pour dire le texte, une personne devant la caméra pour traduire le texte, a minima un sourd derrière la caméra pour renvoyer au traducteur s'il comprend, ça nécessite un traducteur pour faire le lien entre les personnes sourdes et les personnes entendant sur le plateau. C'est une traduction qui coûte très cher, mais qui devrait être prise en charge par le service public. Voilà.

Rémi Novène : Merci beaucoup, Yann. C'est un projet sacrément ambitieux. Je vous invite à aller parcourir la chaîne de Byblos. Je me tourne vers Céline pour nous parler des projets qui ont eu lieu à la bibliothèque de Sotteville-lès-Rouen.

Céline Montedori : Je vais remettre rapidement en contexte, très rapidement, mon travail et comment je suis rentrée en contact avec le public sourd ces dernières années. Je travaille à la Biotech de Sotteville-lès-Rouen, une commune de Seine-Maritime, j'ai fait ma carrière en tant qu'animatrice jeunesse. J'avais en charge les animations jeunesse habituelles. En 2019, en 2009, pardon, j'ai eu des demandes d'accueil et d'animation pour des groupes d'enfants en situation de handicap. C'était un hôpital de jour avec des enfants avec des troubles autistiques.

On m'a confié peu à peu de nouvelles missions portant sur l'accessibilité de la bibliothèque, je suis devenue référente handicap. En plus de mes missions d'animatrice jeunesse, cela m'a bien occupée. Mais c'était très enrichissant d'être confrontée à des publics qui n'ont pas accès facilement à la lecture, notamment à des publics enfants.

Des missions ont pris le pas sur l'émission jeunesse, aujourd'hui, je suis à 70 % référente accessibilité, je n'ai plus en charge la jeunesse. J'ai le public éloigné de la lecture. J'ai rejoint le pôle des animations hors les murs.

Comment est-ce que nous en sommes arrivés au public sourd ? J'ai eu une demande d'une maman, c'était il y a 10 ans, déjà. C'était une maman d'un enfant de deux ou trois ans qui étaient sourds, appareillés. Elle me demandait de lui trouver des lignes en langue des signes. Aujourd'hui, ça me paraît évident. Nous en trouvons facilement, plus facilement qu'il y a 10 ans, en tout cas.

Dans l'équipe, nous n'étions pas forcément sensibilisés aux problèmes d'accès à la lecture et d'illettrisme du public sourd, notamment des enfants. On ne savait pas qu'il existait des livres où il y avait effectivement des traductions en LSF. J'ai commencé à chercher.

J'ai pu constituer des fonds qui sont aujourd'hui assez conséquents. Tout ce qui existe, au niveau livre traduit avec soit des vidéos incluses, le personnage sort en 3D et peut lire totalement l'histoire en langue des signes ou alors simplement des petites traductions de mots sur le côté, des lexiques.

Aujourd'hui, nous avons 150 documents, principalement des livres pour enfants. Évidemment, ça s'est intégré dans notre fonds d'édition accessible jeunesse. Nous avons aussi acquis des documents pour les malvoyants. C'était une parenthèse. Mais ce sont des livres tactiles en braille et des illustrations sont tactiles, c'est un public que je n'arrive pas à faire intervenir à la bibliothèque, par contre. Mais ces livres-là sont utilisés pleinement lors de nos animations, particulièrement avec tous les publics en situation de handicap. Ce sont des livres très interactifs qui nécessitent le toucher, la participation.

Je m'en sers beaucoup. En toute logique, une fois que nous avons commencé à travailler sur les fonds, j'ai recherché les partenaires. En 2012, j'avais commencé à chercher, comment l'expliquer tout à l'heure, les pôles d'enseignement aux jeunes sourds, j'ai quand même réalisé que nous avons une classe bilingue intégrée dans une école juste à côté de la bibliothèque.

À Sotteville-lès-Rouen, il y a une particularité, on parlait des BCD, bibliothèques et centres documentaires, chez nous, ce sont trois personnels municipaux qui gèrent ces salles, ce sont comme des salles de classe avec des bibliothèques conséquentes, il y a un budget, les animatrices qui les font vivre.

Les enfants ont l'habitude. Dans cette école, ils étaient en lien avec l'animatrice BCD, mais ne venaient pas à la bibliothèque. Ils ne demandaient pas d'accueil à la bibliothèque, mais je leur ai fait des dépôts de notre petit fonds de livres en LSF. C'était des livres variés, des livres signés et des livres ordinaires.

Je me suis intéressé à d'autres lieux de PEJS, le lycée est très proche de la bibliothèque, à quelques centaines de mètres, accueil des lycéens du pôle d'enseignement des jeunes sourds, il y avait une option LSF qui permet aux entendants de présenter cette option au bac. Je me suis rapprochée des enseignants référents. Nous avons eu l'idée d'un petit lexique signaire.

Il est beaucoup moins fourni que celui des pôles sourds, j'imagine, je ne sais pas comment on peut essayer de le mettre en ligne. Cela représente une cinquantaine de mots pour accéder plus facilement à la bibliothèque. Nous sommes partis des mots que nous utilisons tous les jours. Nous avons listé avec les lycéens les mots les plus utilisés, ils ont fait des photos, et les traductions pour expliquer comment faire les signes.

Ce sont des lycéens qui ont participé à ce projet, c'était en 2015. Le but était de faciliter la communication entre les lycéens puisqu'ils étaient amenés à venir, mais devenir très discrète. Je ne les avais jamais vus avant. C'était facilité la communication et sensibiliser... Voilà les termes qui ont été explicités en LSF. Effectivement, de sensibiliser l'équipe, même si j'ai eu de petites formations de sensibilisation à la LSF, je ne suis pas du tout formée à la langue des signes, j'ai acquis quelques petits signes de manière exceptionnelle pour pouvoir communiquer.

Mes collègues encore moins. Ça fait partie de nos projets. Nous l'avions un peu laissé tomber pendant le Covid, mais de feuilleter ensemble et d'apprendre des mots de ce signaire, ou d'autres mots qui nous permettra de rentrer en contact plus facilement avec le public sourd.

En tant qu'animatrice avec d'autres projets, il faut se fixer des objectifs réguliers. Même s'il y a de la bonne volonté de ma part ou de la part de mes collègues, au milieu de toutes les activités et les animations, comme c'est un public on ne voit pas, qui n'intervient pas souvent, nous avons tendance à oublier un petit peu d'entretenir ce signaire, qui était une bonne idée pour entrer en contact avec le public.

Nous avons voulu renforcer les liens avec les lycéens sourds et le public sourd en général. Nous étions assez fiers de proposer des animations telles que des conférences, des spectacles jeunesse traduits en langue des signes, mais cela n'a pas rencontré son public, soit par une mauvaise communication, je reconnais que je n'ai pas assez tissé de liens avec les associations de personnes sourdes.

Je m'étais beaucoup basé sur les liens avec le lycée, nous avons aussi la chance d'avoir un centre de rééducation auditive située dans l'agglomération pas très loin de la bibliothèque. Ils accueillent les enfants sourds d'âges maternels et élémentaires.

J'avais donné les informations, mais mis à part une sensibilisation de notre public ordinaire à la bibliothèque, malheureusement, nous n'avons pas su rencontrer le public sourd. Notamment, au niveau du lycée, on pensait avoir bien fait en traduisant une conférence sur Jean Jaurès, je crois, avec un niveau assez soutenu, forcément.

Nous avons fait venir des interprètes. On pensait que ça parlerait aux lycéens, que ça les intéresserait. Mais je me suis rendu compte, comme le disait tout à l'heure, que l'illettrisme, l'accès au vocabulaire, une certaine forme de culture, de l'histoire, n'étaient pas non plus aussi évidente que pour des lycéens ordinaires. Ils n'avaient pas les clés, ils n'avaient pas les connaissances pour suivre cette conférence. Ça a été un peu un échec.

Ç'a été une tentative, mais qui nous a permis d'apprendre ! Justement, la culture n'est pas la même, il faut partir des besoins du public plutôt que de leur proposer nous des idées d'animation traduite en LSF.

Je passe assez rapidement, en 2017, nous avons accueilli un festival de poésie, par rapport à mes collègues intervenant ce matin, ça fait résonance. Nous étions uniquement lieux d'accueil, mais on s'est

rendu compte que le public sourd avait un véritable attrait pour la poésie, ce sont des textes imagés. Nous nous sommes aperçus que la salle était comble d'un public mixte avec un public sourd passionné.

Nous n'avons pas accueilli à nouveau ce festival, mais nous avons l'impression de mieux connaître leur goût. Et peut-être plus tard, accès des animations sur la poésie. On constate que ça leur plaisait bien.

Nous avons accueilli en 2018 une jeune stagiaire qui était sourde appareillée, ça a été un vrai plus pour l'équipe, c'était un stage assez court, 15 jours. Elle s'est impliquée dans des animations, nous avons fait venir le centre de rééducation auditive qui accueille les enfants sourds. Ç'a été un succès auprès des enfants, des mamans, des assistantes maternelles, la langue des signes fonctionne très bien. Nous avons la chance d'avoir la mixité grâce aux classes d'enfants sourds.

Ça a été très bien par rapport à la sensibilisation pour l'équipe. Nous nous sommes rendu compte que d'intégrer une personne sourde, elle était appareillée, cela nous aidait un peu dans la compréhension. Mais cela nécessite de faire des efforts dans tous les sens pour essayer de se comprendre et de faire des travaux ensemble, ça a bien fonctionné. Ça a marqué l'équipe.

Après le Covid, nous avons cherché nos publics, et moi d'autant plus de repartir à la conquête des publics sourds. Nous avons proposé récemment... Nous avons changé notre technique d'aller vers les publics sourds, nous avons une lectrice sourde qui fait partie d'une association pour la culture auprès des sourds, Normandie culture signe, j'ai une vidéo, mais je ne me sens pas trop de la passer.

Elle a fait des vidéos qui durent environ une minute et qui présentent la bibliothèque et l'animation qui sera doublée en LSF. C'était la nuit du jeu, c'était vendredi soir dernier, nous avons eu 150 personnes, dont une dizaine de personnes sourdes accompagnées de leur famille, nous avons fait venir une médiatrice en langue des signes pour qu'elle explique les règles du jeu, je pense un peu sur le même principe que les pôles sourds de Paris. C'était la première fois de penser à inclure une médiatrice, on le refera, il n'y a pas eu 30 sourds, mais cela a favorisé pour tout le monde la compréhension et la sensibilisation auprès du public. Comme je te vois, Rémi, je suppose que je dois terminer.

J'ai tout abordé, si on peut juste essayer de passer la vidéo, peut-être ? C'est vraiment très court. Cela sera tout en langue des signes, il n'y a pas de traduction en français. Ça présente l'entrée de la ludothèque, les principes de la soirée jeux. Ça montre aussi cette personne sourde, Natacha, qui est venue vers nous enfin d'année 2021 et qui sera, je pense, un partenaire sur lequel on va s'appuyer de plus en plus : <https://fb.watch/c-6labByOt/>

C'est notre porte d'entrée dans le public sourd. Quand nous n'avons pas du tout de personnel signant et qu'on dépend uniquement des interprètes, ce n'est pas facile. Nous avons l'impression d'être à l'aveugle. On pense qu'on va pouvoir s'appuyer sur elle aussi peut-être en tant que médiatrice culturelle, elle a un petit peu ses fonctions, aussi, au sein d'une Scop d'interprétariat.

Nous avons la chance d'avoir des établissements accueillant des sourds proches de la bibliothèque, nous allons partir de leurs envies plutôt que de choisir au hasard une animation dans notre programmation et de la suggérer.

Nous en avons fait une deuxième au mois d'avril, c'était un photographe qui présentait les pays et les trains dans lesquels il avait fait de belles photos. Il y avait un diaporama. Mais tout bêtement, nous avons oublié d'insérer les titres des trains, pour les traducteurs, et pour la compréhension des sourds, devoir traduire chaque compagnie ferroviaire, ce n'était pas très accessible. Nous apprenons toujours de nos erreurs et notre bonne volonté finira par finir de tisser ces liens.

Rémi Novène : Peu de temps pour les questions. C'est la question de la communication auprès des publics sourds, est-ce qu'il existe des canaux particuliers à privilégier ?

_ Pour accueillir des publics sourds, ce qu'il faut savoir, c'est nécessaire d'avoir un sourd en interne, c'est la clé. Cela va permettre à l'équipe de bien comprendre comment accueillir ces publics, d'avoir un terreau. C'est le B A BA ça fait un pont entre deux mondes, le monde des entendants, et le monde des sourds.

Le sourd en interne est toujours là, il peut être présent en cas de besoin. Sur des événements particuliers, il faut faire apparaître les interprètes, bien sûr. Mais les interprètes, ce n'est pas aussi direct que s'il y avait un sourd en interne.

_ Par rapport à la caméra, essayez au maximum de faire des petites vidéos. Pour les sourds, le français est une langue étrangère comme pour nous l'arabe ou l'espagnol.

J'ai eu un échange par mail avec un grand poète sourd, ce mail était vraiment éloquent. Il m'écrivait, il me disait : "Je, d'accord, rendez-vous 8 mai". Vous comprenez ? C'est la langue des signes. Donc pour bien communiquer, faire des petites vidéos. On les met sur YouTube, sur Instagram, les réseaux sociaux. Vraiment pour les toucher.

La communication papier écrite amène une difficulté.

Il faut que ce soit en langue des signes. C'est simple.

Ludovic Pelligrini : Alors, même en effet, si les sourds ont un niveau de français excellent, s'il n'y a pas de vidéo en langue des signes, ils ne viendront pas. En fait, ils ont besoin qu'on respecte leur langue naturelle de communication. Si la communication qui leur est adressée n'est pas faite dans leur langue, ils ont besoin de savoir qu'ils vont pouvoir communiquer dans leur langue à ces événements.

Donc oui, il faut faire des vidéos en langue des signes pour que les sourds soient convaincus que l'établissement va les reconnaître dans leur naturel. Il y a des sourds compétents en français, bien sûr. Mais il faut respecter leur communication en langue des signes. Et à ce moment-là, ils auront envie de venir.

Rémi Nouvène : Je travaille là-dessus à la bibliothèque. Cela rejoint ce que disait Ludovic tout à l'heure, même si on n'a pas d'agent ou de collègue sourds, vous pouvez aller chercher des partenaires. Il y a des associations ou des écoles qui travaillent avec les partenaires. Vous pouvez aller communiquer directement avec eux. Il y a de plus en plus d'agendas pour communiquer avec les sourds. Il y en a en Ille-et-Vilaine, et de plus en plus dans les grandes villes pour recenser toutes les informations ; c'est un bon moyen de communiquer.